



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La consultation publique du Plan directeur localisé Villeneuve Gare débute ! Entre lac, vignes et montagne, ce site stratégique autour de la gare est appelé à devenir une nouvelle centralité pour la région.

La Municipalité de Villeneuve est heureuse d'annoncer que le projet de Plan directeur localisé Villeneuve Gare est mis en consultation publique du 6 septembre au 5 octobre 2012. Le quartier de la gare de Villeneuve offre aujourd'hui l'opportunité d'un renouveau suite à l'abandon des activités marchandise CFF. L'important potentiel du site a amené la Municipalité et ses partenaires à lui conférer un rôle stratégique dans la mise en valeur spatiale, économique et sociale du bourg historique et de ses abords.

Le Plan directeur localisé (PDL) vise à renforcer le rayonnement de la ville du point de vue de son animation, de son image et de ses activités. Ces considérations s'inscrivent dans les visions cantonales de la politique des pôles de développement (PPDE) ainsi que celles du projet d'agglomération Rivelac.

La transformation du secteur stratégique de la Gare de Villeneuve, bien desservi par le RER vaudois et par les VMCV, à proximité des services centraux de localité, est désormais mise en consultation publique. Le dossier est déposé au greffe municipal où le public peut en prendre connaissance et déposer ses observations et propositions durant le délai de consultation. A la fin de celui-ci la Municipalité évaluera si des adaptations du dossier sont souhaitables et le transmettra au Conseil communal pour adoption.

Le périmètre du PDL Villeneuve Gare s'étend de part et d'autre du chemin de fer et s'inscrit globalement entre le quai Grand Rive (RC 780 B), la route des Plaines, la rue du Lac, la rue des Remparts et le pont de Poterlaz. Ce plan, non opposable aux tiers, fera référence pour toutes les planifications à venir dans ce secteur, garantissant ainsi une vision globale et cohérente pour le développement du site.

Autour d'espaces publics de qualité, valorisés par la présence du lac et du bourg ancien, se développeront des logements adaptés aux besoins communaux, des bureaux, sièges d'entreprises et commerces, ainsi que des équipements publics. Ils accueilleront environ 800 habitants et emplois dans un périmètre de presque 10 hectares en grande partie en main de la commune de Villeneuve et des CFF. Le projet exploite l'excellente accessibilité multimodale du site (gare, arrêts TP, débarcadère, P+Rail, parcours cyclables, chemin et espaces piétonniers), promise à un renforcement de desserte en transports publics. Ce nouveau quartier contemporain s'inscrira en dialogue avec le centre historique et en soutien aux activités et commerces de celui-ci. Le bâti, les espaces publics et les parcours sont conçus comme articulations avec les quartiers voisins. Afin de contenir les nuisances et d'assurer la faisabilité du quartier, les contraintes environnementales, notamment celles liées à la protection contre le bruit, contre les rayonnements non ionisants et à l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs ont été intégrées dès le début du projet.

Le PDL émane de la collaboration entre commune, région, Canton et CFF, collaboration qui va se poursuivre pour accompagner les projets de plans partiels d'affectation qui fixeront les droits à bâtir, hauteurs, surfaces et autres règles de construction avec pour objectif la qualité et la cohérence des réalisations à venir.

Villeneuve, le 30 août 2012

Les partenaires du projet :

